



NOTE A L'ATTENTION DES ETUDIANT.E.S EN PARTANCE POUR EFFECTUER UN SEJOUR A L'ETRANGER

L'Université Catholique de Lille et toutes ses composantes sont en lien permanent, avec les services de l'Académie Amiens-Lille, du Rectorat, de la Préfecture du Nord, du Ministère de l'Education et de la Cellule Ministérielle de Crise.

L'Université regroupe et compile, ainsi, un grand nombre d'informations qui lui permettent, à flux constant, d'appréhender et de gérer, les mesures à mettre en œuvre, pour faire face à la situation actuelle, liée au nouveau Coronavirus apparu à Wuhan (en Chine) en décembre 2019, dénommé Covid-19.

Dans un souci de précaution et à titre de mesures préventives, nous déconseillons, à ce jour, à nos étudiant.e.s d'organiser ou de maintenir, leurs départs pour effectuer un séjour ou un stage, hors de l'Union européenne. Au sein de l'Union européenne, les séjours et stages dans les zones à risques doivent être annulés, et les autres restent possibles, à ce stade.

Nous conseillons donc à nos étudiant.e.s d'annuler ou, à tout le moins, de reporter leur séjour et leur stage, s'ils ou elles devaient se rendre hors de l'Union européenne ou dans une zone touchée par le nouveau Coronavirus.

Si certain.e.s de nos étudiant.e.s n'avaient pas d'autre choix que de partir pour, ou de se déplacer dans, une zone où le Coronavirus circule, nous leur recommandons de suivre toutes les recommandations des autorités locales et de consulter en permanence, les canaux d'information de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et de l'ambassade de France du pays dans lequel ils ou elles se rendent afin de rester informé.e.s sur la situation sanitaire et des dispositifs de rapatriement en cas de contamination.

Nous rappelons qu'en raison de la situation sanitaire lié au Coronavirus, les autorités de certains pays mettent en place des restrictions à l'entrée de leur territoire, transit inclus. Avant tout voyage, nous avisons nos étudiant.e.s de consulter les conseils aux voyageurs sur le site Internet www.diplomatie.gouv.fr et à vérifier auprès des autorités d'immigration, les conditions d'entrée et de séjour, dans le pays de destination et de transit.

L'Université et ESPOL déclinent toute responsabilité quant aux séjours ou stages que des étudiant.e.s pourraient entreprendre en contradiction avec ces conseils et recommandations ; chaque étudiant.e étant responsable des choix qu'il ou elle fait.

Il est rappelé que la situation et les mesures prises peuvent évoluer rapidement. Notamment, dans le cadre de son obligation de santé et de sécurité vis-à-vis de ses salarié.e.s mais aussi des étudiant.e.s dont elle a la charge, l'Université se réserve la possibilité de mettre en œuvre toutes mesures nécessaires ou utiles pour éviter les risques de contaminations ou de contagions (notamment, en termes de confinement, de télétravail, de télé-enseignement, de fermeture de classes ou d'amphithéâtres, de report de cours, etc.).



DECHARGE DE RESPONSABILITE :

Je soussigné.e,....., né.e le
à....., atteste avoir pris connaissance des recommandations d'ESPOL et de l'Université Catholique de Lille, concernant les stages et séjour à l'étranger. Malgré ces recommandations, je maintiens mon choix de partir à l'étranger (lieu et date du stage ou séjour) :

De mon côté, je m'engage à prendre toutes les précautions nécessaires durant mon séjour à l'étranger et notamment à me tenir régulièrement informé.e des conseils prodigués par l'Ambassade de France et les Consulats de France dans le pays d'accueil ainsi que le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et de les respecter.

Fait à Lille, le

Signature :